

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Bretagne
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Ouest

Décision n° 80091 du 23 novembre 2012 portant inscription au tableau d'avancement complémentaire pour l'année 2012 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest

NOR : INTJ1236786S

Le commandant de la région de gendarmerie de Bretagne et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 13 novembre 2012,

Décide:

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement complémentaire pour l'année 2012 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest – subdivision d'arme de la gendarmerie mobile – est arrêté ainsi qu'il suit:

Pour le grade de major, les adjudants-chefs:

Trebouta, Philippe	Nigend : 116 573
Brevet, Jean-Marie	Nigend : 122 617
Ferreira-Leal, Alain	Nigend : 129 311
Decroix, Freddy	Nigend : 140 684
Le Menn, Pierrick	Nigend : 129 718
Hellico, Christophe	Nigend : 139 346
Travaillé, Thierry	Nigend : 145 737
Heleine, Éric	Nigend : 135 288
De Kegel, Thierry	Nigend : 116 357
Guillo, Jean-Yves	Nigend : 120 462
Losay, Sylvain	Nigend : 134 822

Pour le grade d'adjudant-chef, les adjudants:

Gillet, Philippe	Nigend : 124 992
Butel, Olivier	Nigend : 122 498
Vrin, Laurent	Nigend : 157 800
Lecointe, Régis	Nigend : 153 458
Le Vessel, Philippe	Nigend : 132 976
Levecq, Philippe	Nigend : 117 125
Jaudronniere, Thierry	Nigend : 133 481
Royer, Alain	Nigend : 151 844
Lelievre, Patrick	Nigend : 138 065

Larignon, Serge	Nigend : 145 327
Furon, Emmanuel	Nigend : 152 970
Marais, Thierry	Nigend : 123 426
Lamy, Hervé	Nigend : 137 986
Ducoroy, Florent	Nigend : 147 213
Forestier, Franck	Nigend : 161 501
Allie, Éric	Nigend : 126 585
Le Quay, Serge	Nigend : 120 359

Pour le grade d'adjudant, les maréchaux des logis-chefs :

Lécuyer, Franck	Nigend : 155 458
Vidy, Laurent	Nigend : 164 138
Andrieux, Hubert	Nigend : 164 255

Pour le grade de maréchal des logis-chef: néant.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 23 novembre 2012.

*Le général de division,
commandant de la région de gendarmerie
de Bretagne et de la gendarmerie
pour la zone de défense et de sécurité Ouest,*
A. GIORGIS